

TRAVERSEE DES ARAVIS EN RAQUETTES

**Randonnée itinérante Annecy – Sallanches en hôtel
6 jours, 5 nuits, 6 jours de randonnée**



Au pays du reblochon et des clochers à bulbe, dans la vallée de Thônes, c'est ici que l'on peut situer le renouveau de la raquette en France. Il y a quarante ans, un constructeur commençait à fabriquer des raquettes plastique directement inspirées de leurs homologues canadiennes, tandis que les Accompagnateurs en Montagne emmenaient d'étranges skieurs pour de petites balades. Après avoir traversé le majestueux plateau des Glières, nous explorons le Val Sulens, sauvage et préservé, puis franchissons la chaîne des Aravis pour basculer côté Mont-Blanc. En balcon sur le Val d'Arly, le final face au Mont-Blanc est inoubliable !

D'Annecy à Sallanches, par des chemins détournés dans ces vallées aux chalets couverts d'ancelles ou de tavaillons, un petit sac pour les affaires de la journée, le repas chaque soir dans les petits hôtels de montagne, quel meilleur moyen pour découvrir ce massif en profondeur ?

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous en gare d'Annecy TGV (sortie principale) à **13h30**.

Soyez habillés **en tenue de randonnée**, avec votre sac à dos prêt, de l'eau dans votre gourde et vos chaussures de randonnée à portée de main.

Transfert pour le **Plateau des Glières** (1460 m). Nous rejoignons **Les Mouilles** (1544 m).

Puis nous poursuivons cette première balade sur le plateau, en montant sur la **Montagne des Auges** (1800 m).

En descendant nous cheminons dans les thalwegs particulièrement ludiques et parcourons l'histoire du site. Haut lieu de la résistance en mars 1944, le plateau abrita également la Constance, la « Dame de Haute Savoie » chantée par Francis Cabrel.

Dénivelée : + 390 m, - 390 m

Longueur : 8 km

Horaire : 3h30

Jour 02 : Plateau des Glières – Le Crêt St Germain (1590 m) – Thônes (600 m)

Nous traversons le magnifique plateau des Glières. Il mérite que nous nous y attardions un peu avec son relief tourmenté, ses forêts aux arbres centenaires, la plaine de Dran où se pratique la conduite d'attelage de chiens et la chapelle Notre Dame des Neiges. Au Crêt St Germain nous prenons un peu de hauteurs pour découvrir l'une des zones les plus sauvages des Alpes du Nord. Le loup ne s'y est pas trompé, onze bêtes étaient dénombrées en 2009 !

Descente sur La Balme de Thuy puis parcours en fond de vallée vers Thônes, capitale du massif et terme de notre étape.

Dénivelée : + 480 m, - 1000 m

Longueur : 14 km

Horaire : 6h00

Jour 03 : Thônes – Sur le Mont (1312 m) – le Bouchet (935 m)

Transfert (10 mn) au Col du Marais (837 m). Par un astucieux cheminement de clairières en alpages, nous effectuons un parcours sur la Montagne de Sulens (1778 m). Face à nous la Tournette nous domine avec son impressionnant versant Est où nous pouvons imaginer de multiples itinéraires à raquettes (pour une prochaine randonnée !). Nous sommes au cœur du pays du reblochon, dans l'un des secteurs les moins touristiques du massif. Descente sur le village du Bouchet – Mont Charvin.

Dénivelée : + 650 m, - 550 m

Longueur : 10 km

Horaire : 5h30

Jour 04 : Le Bouchet – Pointe d'Orsieres (1750 m) – Manigod (930 m)

Il n'est pas rare d'observer le matin les chamois qui viennent chercher l'herbe apparue dans les « lanches » orientées au sud et trop raides pour conserver la neige. Notre itinéraire en balcon nous offre des points de vue remarquables sur la Chaîne des Aravis que nous longeons. C'est d'abord la pyramide du Mont Charvin (2409 m), puis, du sommet d'Orsieres, nous découvrons la Mandallaz (2277 m) et l'Etale (2483 m). Descente en face nord jusqu'au ravissant village de Manigod. Transfert au Col de la Croix Fry (1467 m).

Dénivelée : + 880 m, - 920 m

Longueur : 15 km

Horaire : 6h30

Jour 05 : Manigod – Col des Aravis (1730 m) – La Giettaz (1070 m)

Au départ du Col de la Croix Fry (1467 m), nous contournons le massif de l'Etale pour remonter la vallée conduisant au **Col des Aravis** (1486 m), seul passage pour franchir la chaîne, ce qui nous permet de quitter l'agitation des stations de ski pour gagner la quiétude du Val d'Arly. Par un petit vallon, nous accédons à une petite crête (1730 m), au pied des grands à-pics du massif de l'Etale. Par bonnes conditions, nous pouvons poursuivre la randonnée et atteindre le **Chalet du Curé** (1652 m), lieu tranquille s'il en est et observatoire privilégié sur la chaîne des Aravis. Nuit au petit village de **La Giettaz**.

Dénivelée : + 520 m, - 940 m

Longueur : 12 km

Horaire : 5h30

Jour 06 : La Giétaz – Col du Jaillet (1723 m) – Sallanches (500 m)

Nous commençons la journée par un petit transfert qui nous permet de gagner la Station de ski de La Giétaz et ainsi nous avancer sur notre parcours. Après avoir remonté la vallée, nous effectuons notre dernière ascension, celle de l'**Eperon** (1778 m). Nous finissons ainsi en beauté car plus aucune chaîne de montagnes ne nous sépare du Mont-Blanc. Le **Col du Jaillet** (1723 m) marque le début de la longue descente sur **Sallanches**.

Arrivée prévue à la gare vers **17H45**.

Dénivelée : + 700 m, - 1360 m

Longueur : 13 km

Horaire : 6 h 15 mn

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, risques d'avalanches, etc...), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter. Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

Enneigement :

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer (notamment en début et fin de saison), nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale sont au rendez-vous même s'il faut porter un peu les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige. Depuis que nous organisons cette randonnée, nous avons rarement eu besoin de porter les raquettes.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à 13h30 devant la Gare d'Annecy TGV

Si vous arrivez en retard : Le jour même, en cas de retard de dernière minute, laissez un message au premier hébergement, coordonnées dans la confirmation d'inscription.

Accès train : Gare d'Annecy TGV

Horaires sur www.sncf-connect.com. Vous pouvez également consulter les sites www.cff.ch ou <https://int.bahn.de/fr>

Accès bus : Gare d'Annecy TGV

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

Accès voiture : Gare de Sallanches Combloux Megève ou d'Annecy TGV

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Vous êtes en milieu montagnard : les équipements d'hiver sont obligatoires (pneus neige / chaînes). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : www.blablacar.fr ou www.idvroom.com.

Nous vous conseillons de laisser votre voiture à Sallanches :

Vous pouvez rejoindre le départ de la randonnée en utilisant le train suivant :

Exemple de train : Sallanches : 07h55 08h37 : Roche sur Foron : 08h42 09h16 : Annecy
Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.sncf-connect.com.

Parking :

A Annecy : parking de la Gare (0806 000 115 ou www.effia.com), couvert, non gardé, 20 € par jour. 80 € environ pour la semaine.

A Sallanches, parking de la gare, gratuit, non gardé

Accès avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Liaisons régulières pour Annecy : www.altibus.com

Aéroport Genève Cointrin : www.gva.ch

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure aux heures de pointe, 7 mn de trajet. Les trains pour la France partent de la gare centrale Genève-Cornavin (centre-ville).

Ensuite train pour Annecy.

Il existe un service de bus entre Genève et Annecy :

<https://www.transalis.fr/fr/destinations/ligne-t72-annecy-cruseilles-geneve>

DISPERSION

Le Jour 06 vers 17 h 45 mn devant la Gare de Sallanches Combloux Megève

Retour train : Gare de Sallanches Combloux Megève

Horaires sur www.sncf-connect.com. Vous pouvez également consulter les sites www.cff.ch ou <https://int.bahn.de/fr>

Retour bus : Gare de Sallanches Combloux Megève

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

Retour voiture : Gare de Sallanches ou d'Annecy TGV

Si vous avez laissé votre véhicule à Annecy :

Horaires sur www.sncf-connect.com. Vous pouvez également consulter les sites www.cff.ch ou <https://int.bahn.de/fr>

Nous pouvons vous proposer un transfert pour vous ramener à la gare d'Annemasse en fin de randonnée. Attention, places limitées ! Tarif : **15 € par personne à réserver à l'inscription.**

Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Train pour Annecy puis liaisons régulières depuis Annecy : www.altibus.com

Aéroport Genève Cointrin : www.gva.ch

Train pour la gare CFF de l'aéroport. Les niveaux enregistrement et arrivée sont directement accessibles depuis la gare CFF de l'aéroport.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, les hôtels ci-dessous sont des partenaires :

A Annecy : Hôtel du Nord (04 50 45 08 78), 24 Rue Sommeiller, à 200 mètres de la gare SNCF.

A Sallanches : Nous n'avons pas d'hôtelier partenaire, vous pouvez contacter l'Office du Tourisme de Sallanches (04 50 58 04 25).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

Nous suivons au plus près **l'évolution des directives sanitaires**. Le cas échéant, vous recevrez avant votre départ, des informations complémentaires afin de vous conformer aux mesures sanitaires en vigueur aux dates de votre séjour et de compléter éventuellement la liste de votre équipement.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportif à experts.

Dénivelée moyenne : 560 m

Maximum : 880 m

Longueur moyenne : 12 km

Maximum : 15 km

Horaire moyen : 5 h 45 mn

Maximum : 6 h 30 mn

Le rythme de marche est lent et régulier, l'aspect découverte est privilégié sur l'aspect sportif. Il sera toujours possible en cas de petite défaillance de faire une étape avec le véhicule qui transfère les bagages et rejoindre le groupe le soir (coût de ce transfert à votre charge).

HEBERGEMENT

4 nuits en hôtels et 1 nuit en gîte de montagne

Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes.

Chambre individuelle (possible sur 4 nuits seulement et selon les disponibilités) : **A réserver à l'inscription et à nous régler en fin de séjour**, en fonction du nombre de nuits en chambre individuelle.

Jour 1 : Gîte de montagne en chambres de 2 ou 3, douche et WC sur le palier. Il s'agit d'un chalet meublé que nous louons pour la soirée. Nous nous répartissons entre 2 mini-dortoirs de 3 bat-flancs, une chambre de 4 personnes et 2 canapés lits dans la pièce principale. Le diner et le petit déjeuner sont livrés par un restaurateur du plateau. Nous faisons réchauffer dans la cuisine du gîte.

Jour 2 : Hôtel**, en chambre de 2 à 3, douche et WC dans la chambre. Cet hôtel familial est situé au cœur du village de Thônes, capitale du reblochon.

Jour 3 : Hôtel**, en chambre de 2 à 3, douche et WC dans la chambre. L'hôtel est situé dans le petit village du Bouchet, au pied du Mont Charvin.

Jour 4 : Hôtel, en chambre de 2 à 3 personnes, douche et WC dans la chambre. Cet hôtel familial est situé au Col de la Croix Fry à 1470 mètres d'altitude.

Jour 5 : Hôtel**, en chambre de 2 à 3, douche et WC dans la chambre. Cet hôtel se situe en plein centre du petit village Savoyard de La Giétaz. Il vient juste d'être rénové. Vous pouvez également être hébergés dans une chambre d'hôtes chaleureuse.

Repas :

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes. La restauration servie est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs. Les repas froids pris au cours de la randonnée sont copieux et accompagnés de vivres de course (fruits secs, chocolat, biscuits). Ces pique-niques sont préparés par l'accompagnateur à l'aide des commerces locaux ou bien par l'hébergement. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

TRANSFERTS INTERNES

Un transfert est organisé le premier jour pour relier la gare d'Annecy au départ de la randonnée. Des transferts sont organisés le jour 3 pour gagner le Col du Marais et en fin de journée du Jour 4 pour atteindre le Col de la Croix Fry. Un transfert peut être organisé le Jour 6 pour écourter la dernière étape.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule, **sauf la première nuit**. Votre gîte, situé à 500 mètres, n'est pas accessible en véhicule. Nous prenons nos affaires pour la nuit dans notre sac à dos et allons les déposer à notre hébergement. Vous aurez également à transporter vos affaires le deuxième jour.

Le premier hébergement sur le plateau des Glières n'a plus le droit de venir chercher les bagages en motoneige en raison de la zone de protection Natura 2000 sur le plateau des Glières. Le premier jour, vous prendrez vos affaires pour la nuit dans votre sac à dos pour les emmener au gîte situé à 500 mètres. Vos bagages seront transportés directement à l'hébergement du Jour 2. Le deuxième jour, vous aurez donc à porter vos affaires pour la nuit.

Les autres jours vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

de 6 à 12 personnes seulement

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'Etat, qualification raquettes, spécialiste du massif parcouru.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes robustes et légères, avec des fixations à plaques et des pointes antidérapantes adaptables à toutes les chaussures de montagne ou de trekking, des bâtons, ainsi que le matériel de sécurité spécifique à la randonnée.

Raquettes à plaque articulée TSL 305/325.

Nous fournissons gracieusement ce matériel. Si vous êtes déjà équipés, vous pouvez utiliser votre propre matériel, s'il est parfaitement fiable. Merci dans ce cas de nous le signaler à votre inscription, en précisant ce que vous avez déjà. Cela permettra de mieux évaluer les besoins en matériel du groupe.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou Tour de cou.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. **Proscrire absolument les bottes et après-skis.**
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pour le soir à l'hébergement

- Votre gel hydro-alcoolique de poche et lingettes désinfectantes.
- Vos masques en quantité suffisante.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

Et puis...

- une dose de bonne humeur et pourquoi pas une petite spécialité de chez vous à partager lors d'un pique-nique ou d'une soirée !

DATES ET PRIX

Dates du Mardi au Dimanche	Prix par personne
du 16 janvier au 21 janvier 2024	885 €
du 23 janvier au 28 janvier 2024	885 €
du 30 janvier au 04 février 2024	885 €
du 12 mars au 17 mars 2024	885 €
du 19 mars au 24 mars 2024	885 €

Chambre individuelle (selon les disponibilités) : Supplément 24 € par nuit, à réserver à l'inscription et à nous régler en fin de séjour, en fonction du nombre de nuits en chambre individuelle.

Transfert retour Sallanches – Annecy (selon les disponibilités) : **15 € par personne, à réserver à l'inscription.**

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :

- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)
- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète.
- Le prêt des raquettes et des bâtons.
- Les transferts prévus au programme.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les assurances multirisques Annulation - Frais de recherche et secours - Assistance Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

NOS POINTS FORTS

- La traversée des massifs des Bornes et Aravis du Sud au Nord.
- La traversée du Plateau des Glières.
- Les sommets « oubliés » du val de Sulens.
- La vue sur le Mont-Blanc tout proche les deux derniers jours.
- La diversité des hébergements : hôtels** confortables et gîtes authentiques.
- Un groupe limité à 12 personnes pour une meilleure convivialité.
- L'accès TGV facile (3 h de Paris) avec prise en charge à la gare d'Annecy et dispersion en gare de Sallanches.

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

Pour comprendre et mieux découvrir les Aravis, il faut en connaître les nombreuses particularités. C'est cet aspect culturel de la randonnée que votre accompagnateur saura partager avec vous.

Pendant plusieurs jours, vous allez évoluer au sein d'un groupe de personnes réunies autour d'une passion commune pour la nature et de l'envie de découvrir un massif. Votre randonnée est l'occasion de partager des moments forts, en faisant preuve de convivialité, d'ouverture d'esprit et d'entraide à l'égard de vos compagnons de voyage.

BIBLIOGRAPHIE

La raquette, Jean-Marc Lamory, éditions Didier Richard.

La Vie de la montagne, Bernard Fischesser, éditions de la Martinière.

Les Alpes, collectif, sous la direction d'Armand Fayard, Delachaux et Niestlé.

Les Traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche, Jacques Morel, coll. Guide naturaliste, Delachaux et Niestlé.

Les ouvrages édités par les amis du Val de Thônes :

n°6 " Chalets, Maisons, Monuments, Villages de la Vallée de Thônes "

n°8 " Histoire locale et Traditions "

n°12 " Le Reblochon de la Vallée de Thônes "

ALPES MAGAZINE n°6, " Annecy, la rivale ", p 40.

ALPES MAGAZINE n°7, " Mémoire des murs ", p 48.

ALPES MAGAZINE n°9, " Vallée de l'Arve, bleu... de travail ", p 64.

ALPES MAGAZINE n°18, " Reblochon, le fromage des maraudeurs ", p 62.

ALPES MAGAZINE n°28, " Les belles pages du tourisme annécien ", p 34.

ALPES MAGAZINE n°34, " Trois balcons sur le Mont-Blanc ".

ALPES MAGAZINE n°37, " Aravis : la poudre et le reblochon ".

ALPES MAGAZINE n°47, " Les splendeurs du Lac d'Annecy", p 52.

ALPES MAGAZINE n°59, " Quatre jours dans les Aravis ", p 78.

ALPES MAGAZINE n°65 " Nos Grands Lacs ", p 22.

ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, la Venise savoyarde ", p 84.

ALPES MAGAZINE n°76 " Les Glières, Résister sur les hauteurs ", p 82.

ALPES MAGAZINE n°83, " Annecy, les lois de l'attraction ", p 54.

ALPES MAGAZINE n°95, " Annecy, l'enfant gâtée des Alpes ", p 27.

ALPES MAGAZINE n°102, "Chez les orfèvres de la mécanique (Vallée de l'Arve)", p 62.

ALPES MAGAZINE n°113, " Fromages, l'heureuse fortune des Alpes ", p 18.

ALPES MAGAZINE n°129, " Annecy, si belle en ce miroir ", p 29.

ALPES MAGAZINE n°131, " Bornes-Aravis, entre histoire et nature ", p 88.

ALPES MAGAZINE n°138, " Les Aravis, la montagne heureuse ", p 26.

ALPES MAGAZINE n°148, " Thônes et Val Sulens, version originelle ", p 16.

ALPES MAGAZINE n°149, " Annecy, 6000 ans d'histoire en images ", p 54.
ALPES MAGAZINE n°168, " Les Aravis, au bonheur de l'hiver ", p 6.
ALPES MAGAZINE n°172, " Lac d'Annecy, un été à la plage ", p 18.
ALPES MAGAZINE n°183, " Les Aravis, un été en alpage ", p 18.
ALPES MAGAZINE n°185, " Les Aravis, une brise se lève ", p 36.
ALPES MAGAZINE n°192, " Aravis, la distillation en héritage ", p 70.

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°2 " Massifs des Bornes-Bauges "
1 / 50 000 Didier Richard n°8 " Massifs du Mont-Blanc - Beaufortain "
1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy
1 / 25 000 IGN 3430 ET La Clusaz - Grand Bornand
1 / 25 000 IGN 3531 OT Megève

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex